



Impact de la crise sanitaire sur l'activité des adhérents du réseau Coorace - Enquête #2, Avril 2020

Boite à outils - Développement économique

Après une première enquête réalisée fin mars sur la base des prévisions des entreprises du réseau Coorace, la deuxième enquête vient apporter un éclairage nouveau et plusieurs enseignements.

Un grand merci aux 119 participants à cette enquête et à l'implication des Coorace régionaux pour l'avoir rendue possible.

1.	Impact de la crise sur l'activité économique	2
2.	Les solutions financières mobilisées par les structures Coorace	3
3.	Une activité toujours présente malgré la perte de ressources	5
4.	Comment les entreprises ont adapté leurs RH ?	7
	A propos de l'échantillon	9



1. Impact de la crise sur l'activité économique

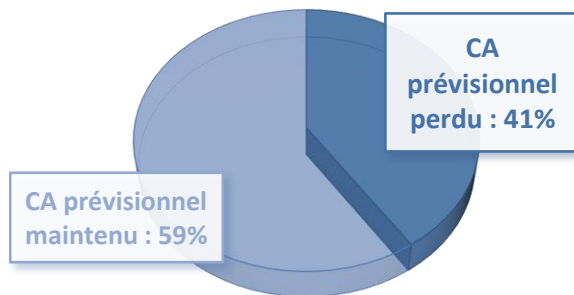
1.1 Mars 2020 en 2 chiffres

34 k€

C'est la moyenne des pertes estimées de chiffre d'affaires par les structures pour le mois de mars

- 41 %

C'est, en moyenne, la baisse de chiffre d'affaires estimée par les structures au mois de mars



Comment interpréter la part de chiffres d'affaires perdu, qui s'établit à 41% en moyenne pour les structures au mois de mars ? La crise ayant débuté au début de la deuxième quinzaine, la perte estimée de chiffre d'affaires est en vérité proche de 90% sur la période de crise, traduisant une activité à l'arrêt quasi complet.

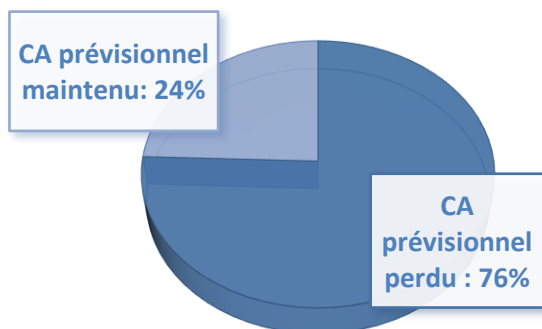
1.2 Avril 2020 en 2 chiffres

60 k€

C'est la moyenne des pertes estimées de chiffre d'affaires par les structures pour le mois d'avril

- 76%

C'est, en moyenne, la baisse de chiffre d'affaires estimée par les structures au mois d'avril



Les estimations d'avril viennent confirmer que l'activité est largement à l'arrêt, avec des pertes estimées à 76%. Une perte massive, mais à observer de près.

Les perspectives de chiffre d'affaires sur le mois sont bien supérieures (24%) à celles déclarées sur la deuxième quinzaine de mars (10%), laissant entrevoir une adaptation de l'activité aux

conditions sanitaires exceptionnelles.

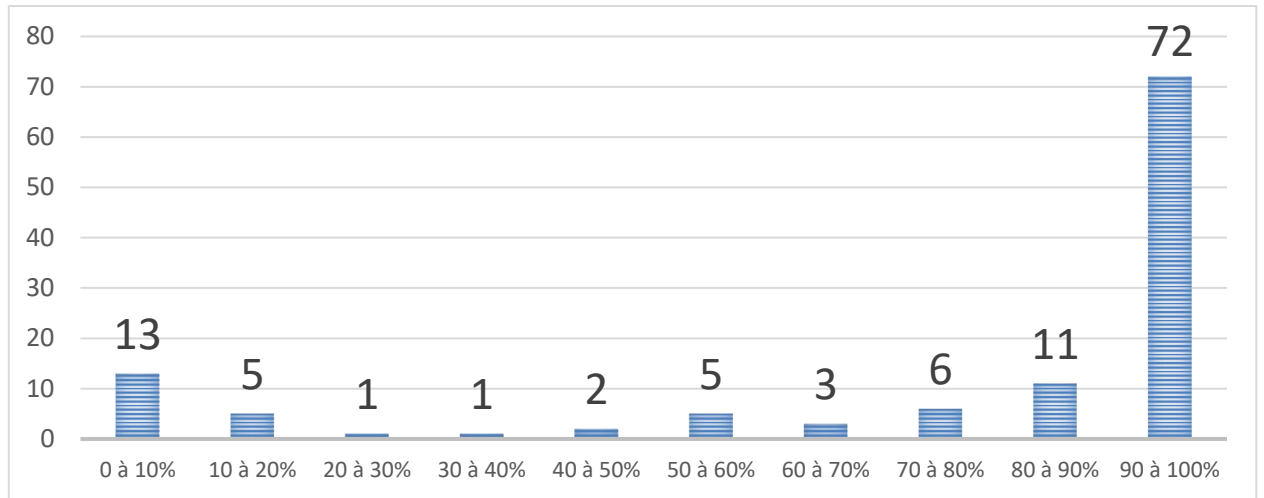
1.3 Des situations très contrastées

Cette adaptation semble cependant très inégale à ce jour. Comme l'indique le graphique ci-après, 72 structures représentant 61% des structures répondantes estiment perdre plus de 90% de leur chiffre



d'affaires. A l'autre bout du spectre, ce sont 13 structures représentant 11% des structures répondantes qui estiment perdre moins de 10% de leur chiffre d'affaires en avril.

Répartition des structures selon les pertes de chiffres d'affaires estimées au mois d'avril :



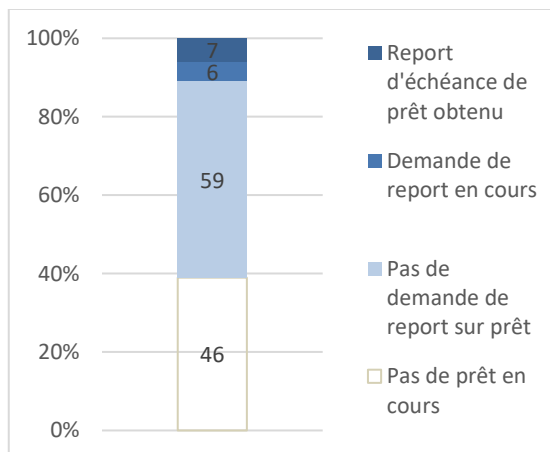
Lecture : 5 structures sur 119 répondantes ont perdu 10 à 20% de leur chiffre d'affaires

2. Les solutions financières mobilisées par les structures Coorace

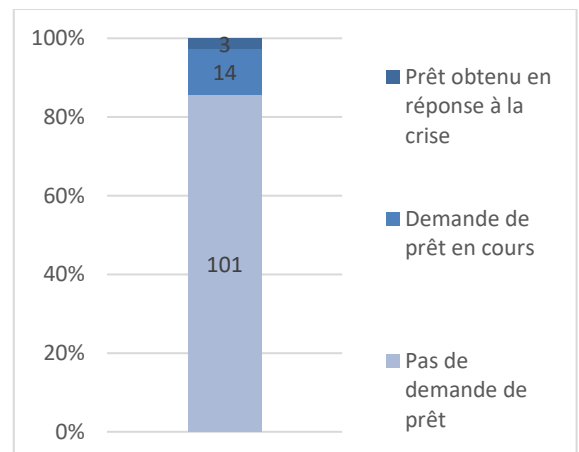
La baisse de chiffre d'affaires peut mettre en tension de trésorerie les entreprises. Quelles solutions ont-elles mobilisé pour y faire face ?

2.1 A ce jour, un recours à l'emprunt significatif mais loin d'être généralisé

Renégociation d'un prêt en cours



Souscription d'un emprunt

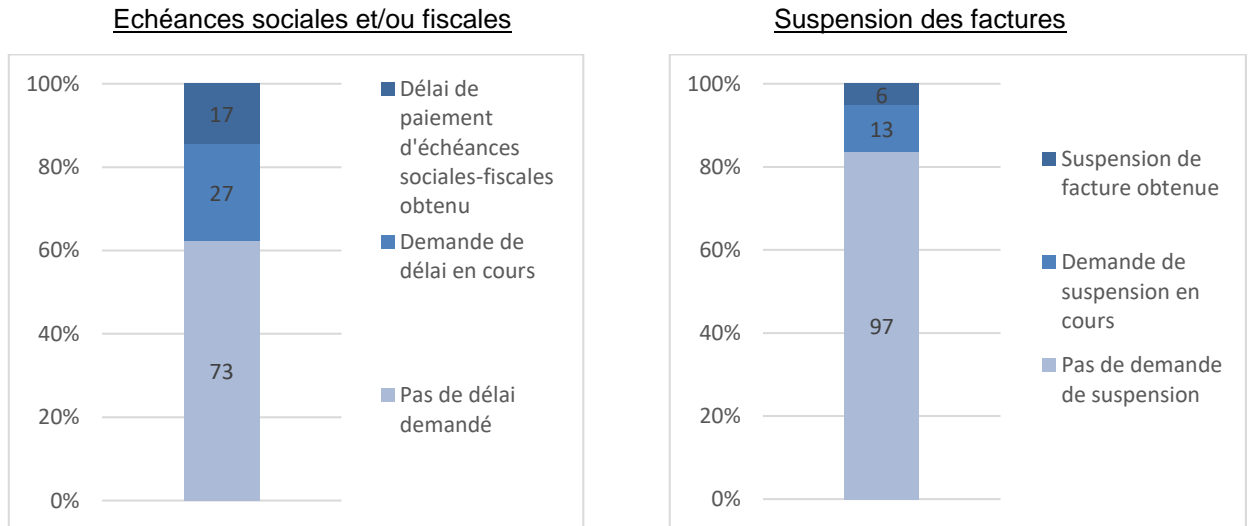


A date de réponse, le prêt bancaire a été mobilisé par 13 structures (11%) sous la forme d'une demande de report d'échéance et 17 structures (14%) sous la forme d'une demande de nouvel emprunt. Si la solution bancaire semble plutôt peu mobilisée à date compte tenu des pertes conséquentes, la situation devra être



suivie avec attention dans les mois à venir. Une reprise d'activité trop lente continuerait de puiser dans les trésoreries des entreprises, avec des reprises vraisemblablement très différenciée selon les territoires, secteurs et dispositifs. Enfin, une vigilance s'impose sur les difficultés d'accès à l'emprunt et refus éventuels (malgré les garanties d'Etat) rencontrés par les entreprises du réseau.

2.2 Le délai de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales est la solution la plus mobilisée



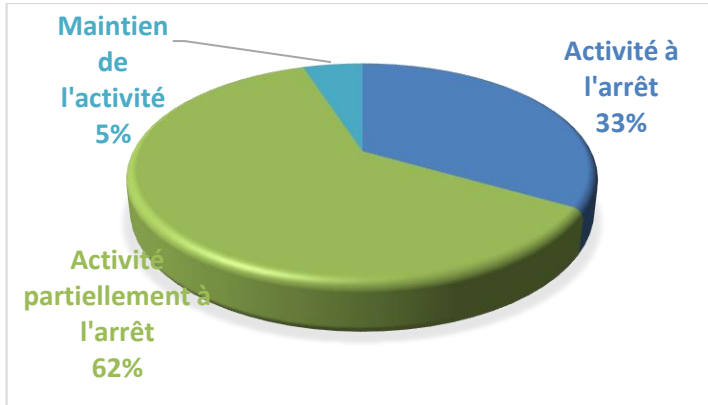
Assez logiquement, la possibilité donnée par l'URSSAF et le FISC de reporter les échéances sociales et fiscales est plus largement mobilisée. Près de 38% des entreprises déclarent avoir une demande en cours ou un accord obtenu de délai de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales.

La suspension des factures (eau, gaz, électricité) et du loyer est demandée ou obtenue par 16% des entreprises.



3. Une activité toujours présente malgré la perte de ressources

3.1 Les adhérents Coorace déclarent une perte massive d'activité

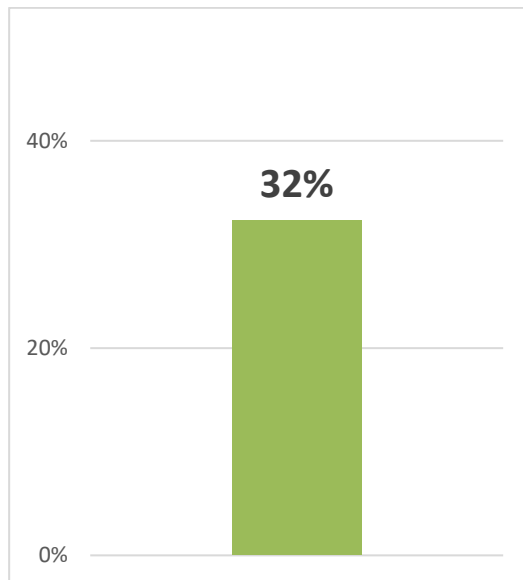


18%
-
Les structures qui sont partiellement à l'arrêt, et donc partiellement en activité déclarent avoir maintenu 18% de leur activité.

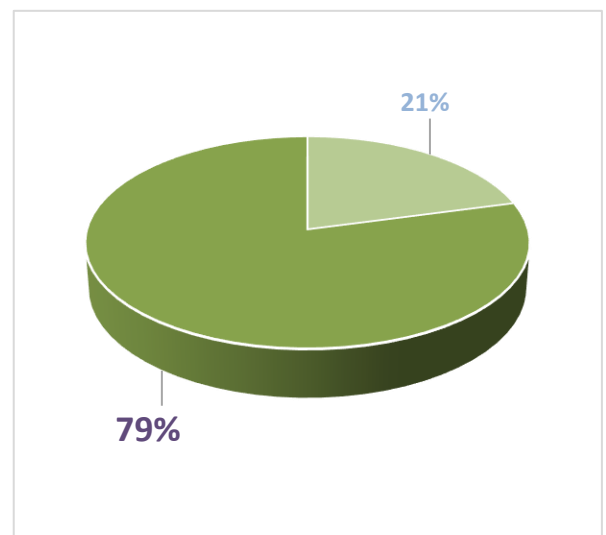
Conformément aux déclarations de chiffres d'affaires, l'activité connaît une perte massive d'activité. C'est un constat sans appel, mais cette réalité est à nuancer fortement. Cette appréciation du terme activité est en termes purement économique, et ne tient pas compte du maintien d'une activité décorrélée du chiffre d'affaires et de son utilité sociale.

3.2 Malgré la perte d'activité économique, les structures ont maintenu leur accompagnement social

Part estimée de l'accompagnement socio-professionnel maintenu par les structures



Part des structures ayant maintenu un accompagnement socio-professionnel



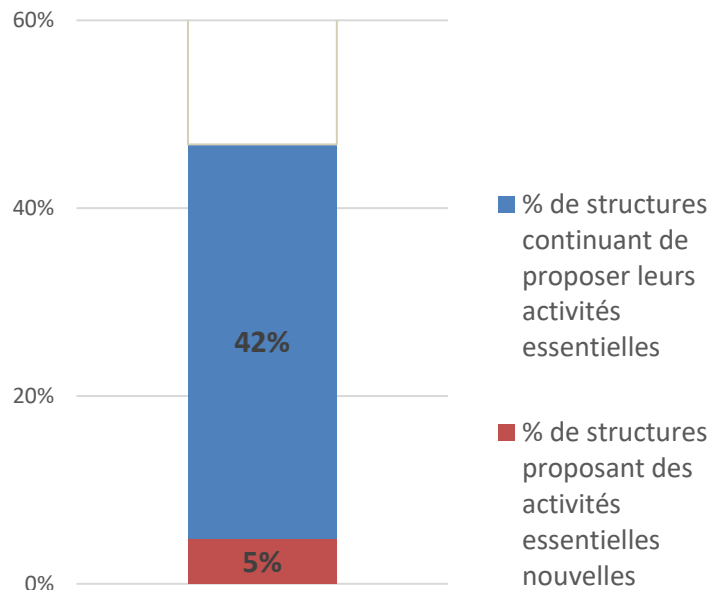
Il s'agit d'un des enseignements importants de l'enquête. Alors que l'activité économique est à l'arrêt, **les structures sont très nombreuses à avoir maintenu leur accompagnement, et ce, dans des proportions importantes.** Or, l'aide au poste (par ailleurs très faible dans le cas des associations intermédiaires) étant indexée sur les ETP d'insertion (et donc sur l'activité économique), cela signifie que



les entreprises ont délibérément, lorsqu'elle en avait la capacité financière, maintenu un accompagnement sur leurs fonds propres.

Une réalité qui vient rappeler l'attachement à une mission d'accompagnement global des personnes sur les territoires et l'importance de faire prendre en compte celle-ci par les pouvoirs publics, à plus forte raison en situation de stress social (situation sanitaire, isolement, perspectives économiques)...

3.3 Les entreprises adhérentes sont 47 % à déclarer intervenir sur des activités essentielles

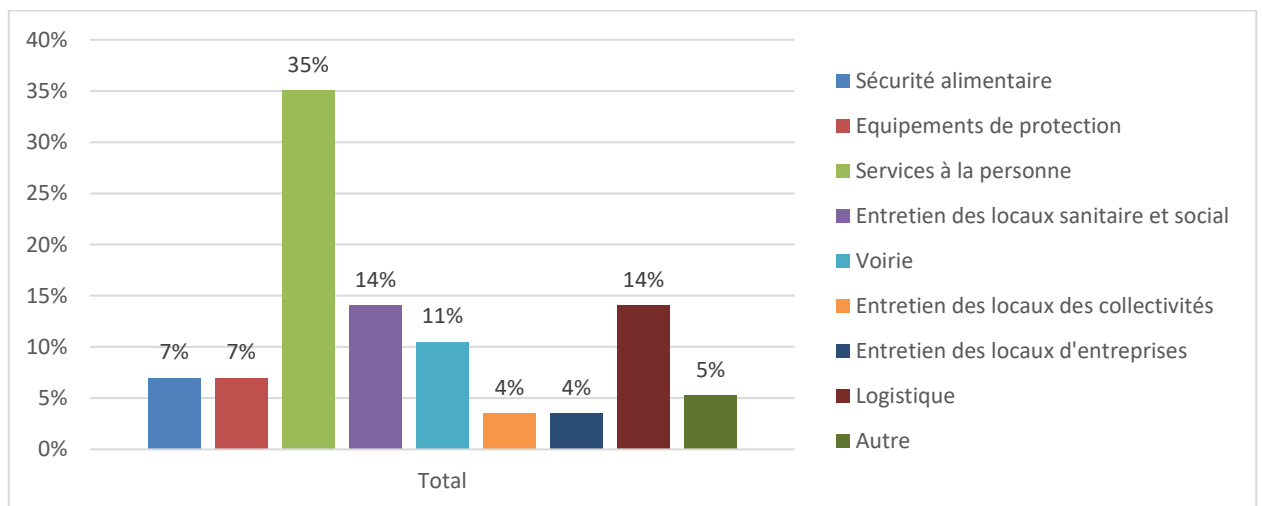


Malgré la perte quantitative d'activité économique, 47% des entreprises déclarent intervenir sur des activités essentielles.

Parmi elles, 9 fois sur 10 il s'agit d'activités habituelles des structures (42% du total) et 1 fois sur 10 il s'agit d'activités créées pour répondre au contexte exceptionnel de la crise (5% du total des répondants).

Deux indicateurs respectifs de l'utilité sociale territoriale des entreprises Coorace par leurs services rendus aux habitants et de la capacité des structures à s'adapter aux contextes de crise et de post-crise, ce sur des champs d'intervention très diversifiés.

Classification des activités essentielles proposées par les adhérents



Lecture : parmi les activités essentielles énoncées par les répondants puis classées par catégories, la catégorie « Sécurité alimentaire » 7% des réponses. NB : la question ne portait pas sur le montant de chiffre d'affaires que représentaient ces activités.

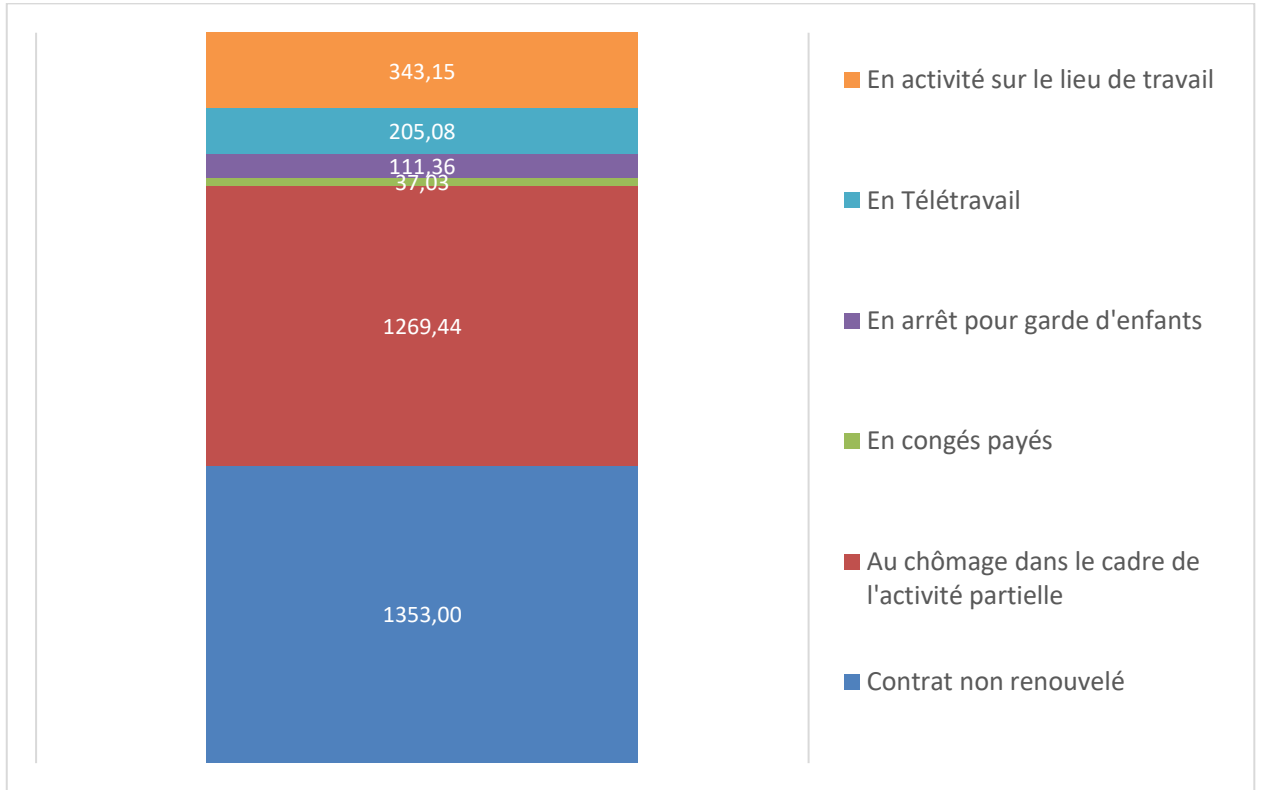
Précisions sur les activités rattachées aux catégories : sécurité alimentaire > maraichage, agroalimentaire, confection de plateaux repas ; équipements de protection > dont confection de masques d'hygiène ; services à la personne > dont livraison de plateaux repas ; voirie dont collecte, débarrasage, entretien ; entretien des locaux sanitaire et social > dont EHPAD, cabinets médicaux, et sont rattachés également à cette catégorie des services aux hopitaux de relevant pas de l'entretien (lingerie, restauration) ; entretien des locaux d'entreprises > dont co-propriétés ; autres > dont hébergement malades COVID-19, accueil urgence ASE.



4. Comment les entreprises ont adapté leurs RH ?

4.1 Les salariés en parcours d'insertion

Répartition des effectifs des structures répondantes en ETP



Lecture : les structures ont estimé que, à date, que les salariées en parcours d'insertion en activité sur le lieu de travail représentaient 343,15 ETP. Pour les % en proportion du total, se reporter ci-dessous.

En cohérence avec les données d'activité économique, **17% des ETP de salariés en parcours sont en activité**, principalement à distance (11%) mais également en télétravail (6%).

A cela s'ajoute les arrêts pour garde d'enfant de moins 16 ans (3%) et, dans une moindre mesure, les congés payés (1%). La proportion de personnes au chômage dans le cadre de **l'activité partielle**, mobilisable de façon différente selon les dispositifs et secteurs, atteint **35% des ETP**. Les personnes sous contrat mais qui ne sont pas au travail représentent en tout 43% des ETP.

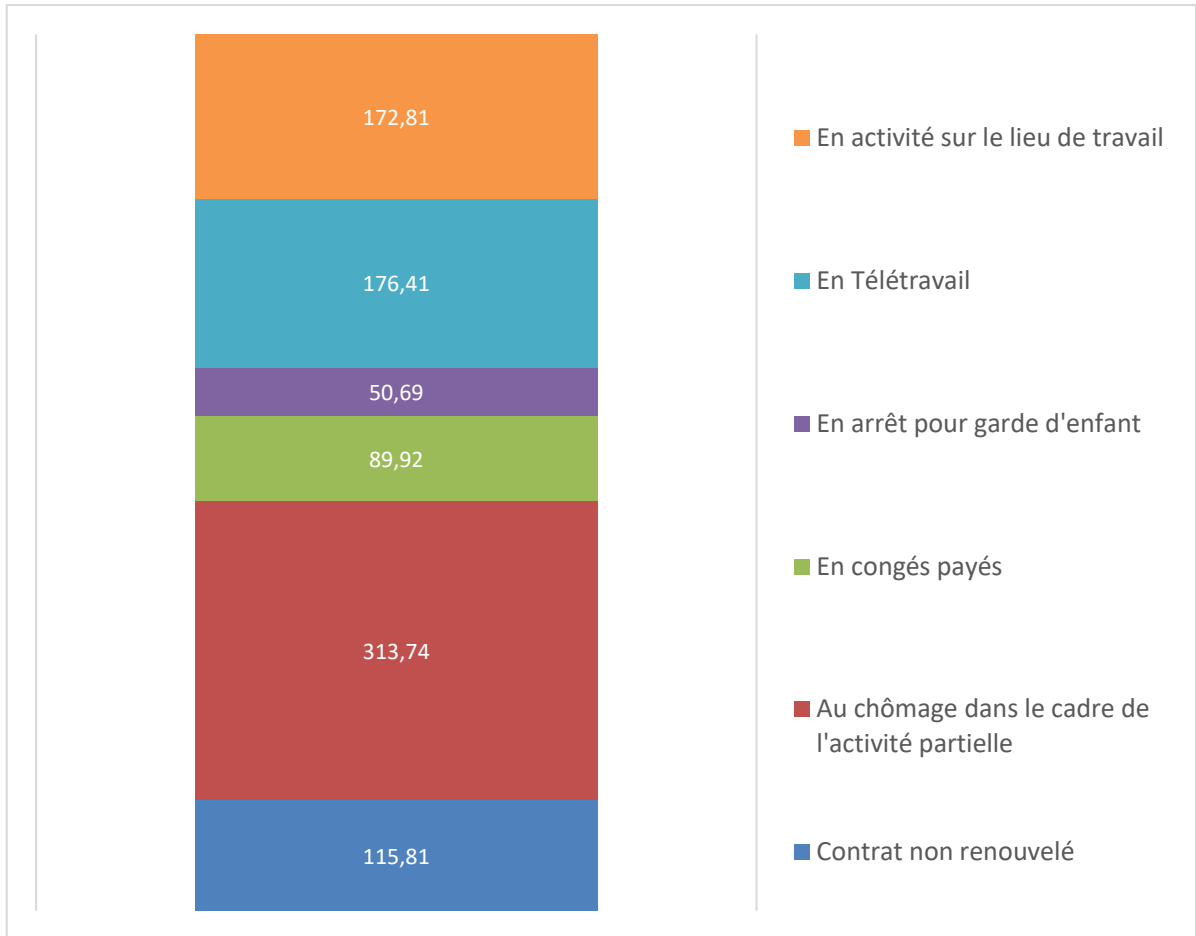
Les adhérents Coorace ont **maintenu en moyenne l'équivalent de 59% des ETP** existant avant la crise.

Contrat non renouvelé	Au chômage dans le cadre de l'activité partielle	En congés payés	En arrêt pour garde d'enfants	En télétravail	En activité sur le lieu de travail
41%	38%	1%	3%	6%	10%



4.2 Les salariés permanents

Répartition des effectifs des structures répondantes en ETP



38% des salariés permanents des structures sont en activité, la moitié en présentiel (19%) et l'autre moitié en télétravail (19%). L'écart est donc significatif avec le taux de salariés en parcours en activité (à 17%), ce qui peut s'expliquer par les tâches impondérables de gestion et de direction, par le maintien exprimé de l'accompagnement socio-professionnel (lire plus avant), ou encore par l'organisation de l'activité en vue de son redémarrage.

Le taux de congés payés est de 10% (à relativiser dans le contexte de vacances potentiellement programmées) et celui d'arrêts pour garde d'enfants de moins de 16 ans est de 6% **Le recours à l'activité partielle est proportionnel à celui des salariés en parcours, à 34%**, portant à 49% des ETP le nombre de personnes sous contrat mais qui ne sont pas au travail.

87% des ETP d'avant crise sont à ce jour maintenu pour les salariés permanents.

Contrat non renouvelé	Au chômage dans le cadre de l'activité partielle	En congés payés	En arrêt pour garde d'enfant	En Télétravail	En activité sur le lieu de travail
13%	34%	10%	6%	19%	19%



A propos de l'échantillon

Cette enquête a été établie à partir des réponses postées entre le 8 et le 28 avril 2020 par 119 entreprises du réseau Coorace, réparties comme suit selon leur région d'implantation et dispositif :

		Association Intermédiaire (AI)	Atelier et Chantier d'Insertion (ACI)	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)	Entreprise d'Insertion (EI)	Autres (OF, EBE)	Groupe économique solidaire (GES) et assimilé
NC	3	3					
Auvergne-Rhône-Alpes	6	3					3
Bourgogne-Franche-Comté	7	7					
Bretagne	11	9	1		1		
Centre-Val-de-Loire	4	3	1				
Hauts-de-France	15	3	8		2		2
Île-de-France	13	8		2	2		1
Nouvelle-Aquitaine	14	10		1		1	2
Occitanie	25	15	7		2	1	
Pays de la Loire	18	15	2				1
Provence-Alpes-Côtes d'Azur	3	1	2				
Total général	119	77	21	3	7	2	9

Merci à tout-e-s les participant-e-s d'avoir consacré du temps à ce travail contribuant à l'éclairage des actions à mener dans le réseau et au dialogue avec les pouvoirs publics.